WIKIPÉDIA

Luxembourgeois

Le **luxembourgeois** (*Lëtzebuergesch* en luxembourgeois) est une langue germanique parlée essentiellement au grand-duché de Luxembourg, ainsi que dans quelques communes limitrophes en Belgique[1], en France[2] et en Allemagne. Le luxembourgeois est la langue nationale des Luxembourgeois et considéré comme langue officielle du pays, au même niveau que le français et l'allemand[3].

Primitivement, l'appellatif « Luxembourgeois » ne concerne que les variétés du moyen-allemand occidental qui sont parlées au Luxembourg, l'orthographe du luxembourgeois est officiellement standardisée en 1976 et, en 1984, ce dialecte obtient le statut de langue nationale du Luxembourg. Depuis la seconde moitié du XXe siècle, le terme « Luxembourgeois » désigne par extension une zone linguistique[n 1] qui est délimitée par le francique ripuaire (isoglosse dorp/dorf), le francique mosellan (isoglosse op/of) et deux dialectes d'oïl (le wallon et le lorrain).

Sommaire

Classification et extension

Langue nationale du Grand-Duché

Le luxembourgeois en France
- Situation géographique
- Spécificités
- Enseignement

Le luxembourgeois en Belgique

Construction du luxembourgeois
- Historique
- Construction des mots
- Articles et genres
- Verbes
  - Verbes réguliers
  - Verbes irréguliers

Exemples

Notes et références
- Notes
- Références

Annexes
- Bibliographie
  - Dictionnaires
- Articles connexes
- Liens externes

Classification et extension

Il faut d'abord faire la distinction entre luxembourgeois « standard » ou « normé » et luxembourgeois « local » ou « régional ». Le luxembourgeois standard, également appelé koinè pour ce qui est des aspects phoniques, existe officiellement au Luxembourg depuis 1976, à la suite d'un arrêté ministériel du 10 octobre 1975 portant réforme du système officiel d'orthographe luxembourgeoise[n 2].

Depuis la seconde moitié du XXe siècle, le terme « luxembourgeois » est ambigu, car les limites de sa zone linguistique varient selon les interprétations, il y a néanmoins trois interprétations principales :

- Au sens premier, le luxembourgeois ne concerne que le Luxembourg, étant donc délimité par les frontières du pays
- Au sens un peu plus large, il concerne également le nord-ouest de la Moselle en France, les pays d'Arlon et de Saint-Vith en Belgique, ainsi qu'une zone limitrophe en Allemagne dont les limites nord et est sont floues
- Au sens le plus large, il correspond au territoire appelé *nördliches Moselfränkisch* d'après le *Rheinischer Fächer* de Georg Wenker (de) publié en 1877. Ce territoire est délimité par l'isoglosse dorp/dorf à l'ouest et par l'isoglosse op/of à l'est.

Le francique luxembourgeois[4,5] ou luxembourgeois (*Lëtzebuergesch* en luxembourgeois, *Luxemburgisch* en allemand) est une langue du groupe germanique occidental au même titre que l'allemand et le néerlandais. C'est une des nombreuses variantes régionales ou locales du moyen-francique. Certaines classifications le rattachent au francique mosellan (*Moselfränkisch* en allemand). Avec le francique ripuaire et le francique rhénan, le francique mosellan constitue l'aile occidentale du groupe des dialectes moyen-allemands. Bien que très similaire, cette langue n'est pas considérée par certains scientifiques

Luxembourgeois
Lëtzebuergesch
(Westmoselfränkisch)

Pays	Luxembourg Belgique (Pays d'Arlon, Pays de Saint-Vith) France (Pays des Trois Frontières) Allemagne (Pays de Bitburg, Pays de Saarburg, Pays de Prüm)
Nombre de locuteurs	près de 400 000 (2010)
Nom des locuteurs	luxembourgophones
Typologie	SVO accentuelle

Classification par famille

- langues indo-européennes
  - langues germaniques
    - langues germaniques occidentales
      - groupe germano-néerlandais
        - haut allemand
          - moyen-allemand
            - moyen-allemand occidental
              - moyen-francique
                - **luxembourgeois**

Statut officiel

Langue officielle	Luxembourg

Codes de langue

ISO 639-1	lb
ISO 639-2	ltz
ISO 639-3	ltz (http://www-01.sil.org/iso639-3/documentation.asp?id=ltz)
IETF	lb
Linguasphere	52-ACB-db (http://www.hortensj-garden.org/index.php?tnc=1&tr=lsr&nid=52-ACB-db)

Échantillon

Article premier de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* (voir le texte en français (https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/index.html)) :

Artikel 1

All Mënsch kënnt fräi a mat deer selwechter Dignitéit an deene selwechte Rechter op d'Welt. Jiddereen huet säi Verstand a säi Gewësse krut a soll an engem Geescht vu Bridderlechkeet deenen anere géintiwwer handelen.

Carte

comme de l'allemand standard, et a ses particularités propres, tant au niveau du vocabulaire que de la syntaxe. De plus, elle a largement subi l'effet d'un superstrat roman : environ 5 000 mots d'origine française ont été intégrés au luxembourgeois.

La limite orientale du domaine dialectal luxembourgeois est l'isoglosse *op/of* (mutation consonantique en finale qui sépare le francique luxembourgeois du francique mosellan), autrement appelée *Bad Hönninger Linie* ou encore *Vinxtbach-Linie*[6]. Au sud et à l'ouest, le luxembourgeois est voisin de parlers romans (lorrain et wallon).

En 2010, on estime que près de 400 000 personnes dans le monde parlent cette langue[7]. Son aire de pratique s'étend, outre sur l'ensemble du Grand-Duché de Luxembourg, sur les communes belges limitrophes depuis Tintange jusqu'à Athus (formant le Pays d'Arlon), avec la ville largement francisée d'Arlon (où la variante locale est appelée arlonais ou *areler*), ainsi que sur le territoire de Beho.
Le luxembourgeois est aussi parlé en France, dans l'arrondissement de Thionville et en Allemagne, dans les arrondissements de Bitburg et de Daun, ainsi que dans une partie de la vallée de la Moselle.

À la suite d'une forte émigration au XIXe siècle et au début du XXe siècle[8], « eis Sprooch », « notre langue », est également parlée en Amérique du Nord, notamment au nord des États-Unis[8] (Wisconsin, Illinois...) et dans quelques endroits du Canada.

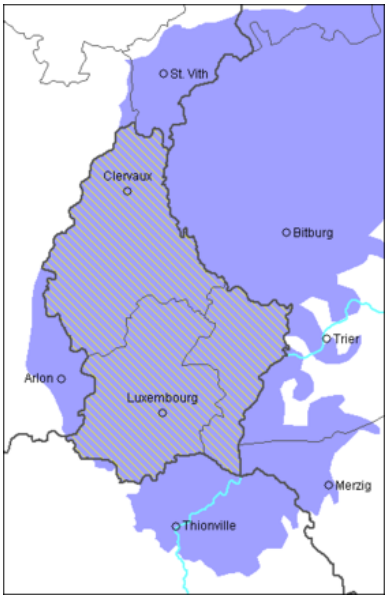

Aire géographique du luxembourgeois.

Dans les zones françaises limitrophes du Grand-Duché, il a été affaibli par opposition au pangermanisme qui a eu pour conséquence les deux annexions de l'Alsace-Lorraine et les deux guerres mondiales. Il a été en revanche utilisé au Reichstag avec le sarrois et l'alsacien lors de la première annexion par les députés protestataires pour exprimer leur opposition à l'annexion et leur attachement au souvenir français. Les autres députés de l'Empire ne pouvaient alors pas les comprendre. De même il a été au Luxembourg un ciment national, un moyen d'identification et de résistance (ainsi, la population a refusé de considérer l'allemand comme sa langue, malgré la pression nazie, lors d'un recensement de l'Occupant en 1941). Il suffit de penser à la devise nationale, gravée p. ex. au fronton de l'Hôtel de Ville d'Esch-sur-Alzette (*Esch-Uelzecht* en luxembourgeois) : *Mir welle bleiwen wat mer sinn* (= « Nous voulons rester ce que nous sommes » ; notons qu'en luxembourgeois codifié depuis, on écrirait *Mir wëlle bleiwe wat mir sinn*). Cette même phrase se retrouve notamment sur une façade du centre historique de Luxembourg-Ville, rue de la Loge, mais avec une graphie légèrement différente : « *Mir wölle bleiwe wat mir sin* » (en fait, le *ö* n'existe pas en luxembourgeois, sauf exception rarissime ; on utilise le *ë*).

Le luxembourgeois, au sens large du terme, a ci-dessus le nº 4.

Il fut un temps où les Luxembourgeois appelaient cette langue « notre allemand » (*onst Däitsch*), « l'allemand luxembourgeois » ou « l'allemand du Luxembourg »[9], ainsi que « dialecte allemand luxembourgeois » au XIXe siècle[10].

Langue nationale du Grand-Duché

En novembre 1984, par décret, le luxembourgeois est devenu, avec le français et l'allemand, la troisième langue administrative du Grand-Duché. Le 24 février 1984, a été promulguée (en français) la loi suivante :

1. La langue nationale des Luxembourgeois est le luxembourgeois.
2. Les textes légaux sont rédigés en français.
3. Les langues administratives sont, au choix, le luxembourgeois, l'allemand ou le français.
4. Dans l'administration, il doit être, dans la mesure du possible, répondu par le fonctionnaire au demandeur dans la langue que ce dernier a utilisée : français, allemand ou luxembourgeois.

Façade du Monkey's Bar, 4, rue de la Loge, Luxembourg : *Mir wölle bleiwe wat mir sinn* (« Nous voulons rester ce que nous sommes »).

Le luxembourgeois est de ce fait une langue nationale et reconnue, quoiqu'on puisse discuter le fait que la loi parle de "langue" (ce sont les linguistes qui déterminent si l'on est en présence d'une langue, d'un dialecte ou d'un patois). Cela dit, les Luxembourgeois entre eux ne parlent que le luxembourgeois, et cela à tous les niveaux et dans toutes les situations, ce qui revient pour eux à parler ce qui est, de fait, "leur langue". Des efforts sont par ailleurs faits, partout dans le pays, pour la codifier et l'unifier davantage. La presse nationale, par exemple les quotidiens *Luxemburger Wort*, *Tageblatt*, *Lëtzebuerger Journal*, sont rédigés majoritairement en allemand et partiellement en français, sans que l'article soit traduit dans l'autre langue. On y trouve aussi quelques lignes rédigées en luxembourgeois : le courrier des lecteurs, les annonces personnelles ayant trait à la vie privée (nécrologies, faire-parts divers…). Pour les romanophones (non autochtones), il existe aussi des quotidiens et hebdomadaires monolingues en français (*Le Quotidien*, *L'essentiel*, *Le Jeudi*).

Au sein de la Communauté française de Belgique, le luxembourgeois bénéficie du décret sur la protection des langues régionales endogènes.

Cela dit, le luxembourgeois n'est pas une langue officielle de l'Union européenne. Les Luxembourgeois ayant trois langues en usage, dont le français pour tout ce qui relève de la législation.

Entre 2000 et 2002, le linguiste luxembourgeois Jérôme Lulling a développé une banque de données de 125 000 formes de mots luxembourgeois pour le premier correcteur orthographique informatique appliqué à la langue luxembourgeoise (projet C.ORT.IN.A)[11]. Le développement d'un tel instrument a constitué une étape importante dans l'informatisation de la langue luxembourgeoise qui dispose également d'une version luxembourgeoise de Wikipedia (lb.wikipedia).

Le luxembourgeois en France

En France, une partie de l'aire linguistique du luxembourgeois représente l'ancienne prévôté luxembourgeoise de Thionville. Celle-ci est cédée au royaume de France en 1659 dans le cadre du traité des Pyrénées qui fait suite à la prise de Thionville par le duc d'Enghien et ses troupes en 1643.

En Lorraine, le « lëtzebuerger platt » (platt luxembourgeois) était langue vernaculaire dans le nord-est de l'arrondissement de Briey[n 3] : Soit en 1790, dans une partie du district de Longwy[12] et dans les années 1860, à partir de Mont-Saint-Martin[13] jusqu'à Villerupt. Certains lieux-dits de ce territoire, ont plus ou moins conservé une dénomination germanique[n 4].

Cette langue était également vernaculaire dans le nord-ouest de l'actuel département de la Moselle (57) autour de Thionville (*Diddenuewen* en luxembourgeois), Cattenom (*Kettenuewen*) et Sierck-les-Bains (*Siirk*). Cette particularité valut à ses habitants d'être annexés à l'Empire allemand de 1871 à 1919 en même temps que le reste de la Moselle et les deux départements alsaciens du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

Panneau d'entrée bilingue de Roussy-le-Bourg (Moselle, France).

Vers 1828, M. Teissier remarquait déjà que l'idiome parlé dans les villages environnant Thionville était, selon lui, inintelligible avec la « langue de Wieland et de Goethe »[14], soit l'allemand standard. Quelques décennies plus tard, M. Bouteiller fit une remarque similaire concernant ce « patois allemand » usité dans l'arrondissement de Thionville, en particulier à propos de celui parlé dans les cantons limitrophes du Grand-Duché, en expliquant que ces différences caractéristiques se rapportent à une langue particulière, à cause de mots qui ne se trouvent pas dans l'allemand et de la prononciation de quelques voyelles et de quelques consonnes[13].

D'après un recensement de 1962, les cantons de Cattenom et de Sierck avaient chacun entre 60 et 80 % de locuteurs du francique[15]. En 1975, Thionville comptait entre 2 500 et 6 500 locuteurs de la langue[16]. En 1990, le Bureau européen pour les langues moins répandues estime que la France devait compter 40 000 luxembourgeophones.

Les personnalités représentatives de cette zone linguistique en France, depuis les années 1970, ont été notamment Daniel Laumesfeld (musicien, écrivain), Jo Nousse (musicien, poète, enseignant) et Albert Piernet (ancien enseignant), ce dernier étant le fondateur de l'association francique *Hemechtsland a Sprooch* en 1975[17] (une des premières en France), qui publiait une revue sous le même nom[18]. En 1979, Jean-Marie Becker fonda une association concurrente dénommée *Wei laang nach ?* (Jusqu'à quand ?)[17].

Situation géographique

Située au nord-ouest du département de la Moselle, l'aire linguistique du luxembourgeois est délimitée à l'est par l'isoglosse op/of. Cette isoglosse, qui sépare le francique luxembourgeois du francique mosellan, est située à l'est des localités suivantes : Hestroff, Edling, Hobling, Chémery-les-Deux, Neudorff, Bibiche, Rodlach, Waldweistroff, Flastroff, Zeurange, Bourg-Esch, Cottendorff et Otzwiller[19]. Elle est également située à l'ouest des lieux suivants : Bockange, Piblange, Anzeling, Freistroff, Beckerholz, Colmen et Schwerdorff[19]. Concernant le village de Schwerdorff, qui est du côté du francique mosellan, il est quasiment enclavé : puisque Flastroff et Zeurange à l'ouest, Cottendorff au nord et Otzwiller à l'est sont du côté du luxembourgeois, tout du moins par rapport à l'isoglosse op/of.

L'aire linguistique luxembourgeoise est également délimitée à l'ouest et au sud par le lorrain roman (quasiment éteint au début du XXIe siècle). En 1500, la frontière linguistique qui sépare le luxembourgeois du lorrain roman est située à l'ouest de : Godbrange, Hussigny, Tiercelet, Bréhain-la-Ville, Crusnes, Aumetz, Boulange, Fontoy, Lommerange, Fameck, Vitry-sur-Orne, Amnéville, Hagondange et Talange[19]. Ainsi qu'au sud de : Talange, Bousse, Montrequienne, Hessange et Saint-Hubert[19]. Plusieurs éléments ont contribué à son recul, notamment la guerre de Trente Ans, suivie d'un repeuplement par des colons étrangers à la région ; ainsi que les épidémies de choléra du XIXe siècle entre Metz et Thionville[20]. La politique linguistique française après 1944, notamment dans l'enseignement, a également contribué au recul du « platt luxembourgeois » dans tout le territoire où il est traditionnellement parlé.

En 1983, l'aire linguistique du luxembourgeois s'étend encore jusqu'aux localités suivantes : Rédange, Russange, Volmerange-les-Mines, Nondkeil, Rochonvillers, Angevillers, Beuvange-sous-Saint-Michel, Volkrange, Veymerange, Saint-Pierre, Beauregard, Daspich, Ébange, Illange, Bertrange, Imeldange, Reinange, Schell, Vinsberg, Metzeresche, Hombourg, Ébersviller et Hestroff[19].

Spécificités

Le luxembourgeois traditionnel de Lorraine est différent du « luxembourgeois standard »[n 5], celui-ci peut même varier d'un village à un autre, notamment pour le vocabulaire. Par exemple à Russange, commune frontalière avec le Luxembourg, les habitants nés avant 1900 disaient *Huaamer* au lieu de *Hummer* (marteau), *Nuaam* au lieu de *Numm* (nom), ou encore *Mättigogo* au lieu de *Schleek* (escargot)[21,22]. Même chose pour les verbes : par exemple à Metzervisse, on dit *heren* au lieu de *héieren* (entendre), *woossen* au lieu de *wuessen* (croître), ou encore *dau bascht* au lieu de *du bass* (tu es)[23]. Enfin, il existe aussi des variantes dans la phonétique : à Volkrange, Metzange et Beuvange, les [a] brefs sont fréquemment prononcés [å], soit presque comme un [o] ; dans le pays de Thionville, ce cas phonétique n'existe que dans ces trois localités[24].

Pour certains mots, selon les zones, [o] devient [ue] et inversement[25]. À titre comparatif, le dialecte de Rodemack se compose de dix diphtongues alors que celui de Yutz n'en a que deux[26].

Entre Manom et Cattenom, les mots finissant par *-er* se prononcent [ɛʁ] (comme le français « aire ») au lieu de [ɐ]. Soit par exemple, « frère » s'écrit *Bruddär* au lieu de *Brudder*[27].

Dans huit villages situés entre l'ouest et le sud de Thionville[n 6], à l'exception de quelques mots brefs, les [n] situés en fin de mots disparaissent, cela quelle que soit leur position dans la phrase. Et concernant l'article défini *den*, il se réduit à *de* sauf si le nom suivant commence par une voyelle[24]. Cette dernière spécificité est notamment une règle de la langue Luxembourgeoise au Grand-Duché, si la lettre du mot suivant est soit a, d, e, h, i, n, o, t, u, ou encore z. Exemple : *den **H**arespel* qui veut dire en Français "la guêpe".

Quelques comparaisons de vocabulaire

français	dialecte de Guentrange[28]	dialecte de Haute-Yutz[29]	dialecte d'Inglange[30]	dialecte de Rodemack[26]
fourmi	omess	ooblens	omensel	seejomes
fraise	eerpel	eerbet	beer	knëppelbir
marché	maart	for[n 7]	maart	moaart
papillon	pipoul	päipampel	paipolter	päipolfer
poing	fouscht	fauscht	fauscht	fëuscht

Enseignement

Au début des années 2010, le luxembourgeois est réintroduit sous sa forme standard dans l'arrondissement de Briey via la voie scolaire, dans quelques écoles[31].

Concernant le département mosellan, une enquête diligentée en 1995 par l'Inspection académique de la Moselle révéla que 424 familles (représentant 491 élèves) de la commune de Sierck et ses environs demandaient l'enseignement du francique luxembourgeois pour leurs enfants. Une autre enquête de 2004, faite par la même inspection académique et concentrée sur quelques communes choisies, a recueilli les demandes de 60 % des parents d'élèves en faveur de l'enseignement de cette langue. Un dispositif minimal d'une heure et demie par semaine d'enseignement du luxembourgeois (langue et culture régionales) a été mis en place dans quelques communes seulement, là où les demandes étaient les plus fortes[32].

À partir de la rentrée 1996-97, l'enseignement de la langue fut effectif à Rustroff, Berg-sur-Moselle, Ritzing, Launstroff, puis au collège de Sierck. En septembre 2004, devant le refus de l'Inspection académique de répondre aux demandes parentales, la commune de Roussy-le-Village mit en place des cours de luxembourgeois. Pour l'année scolaire 2005-2006, l'enseignement du luxembourgeois fut dispensé dans 11 écoles des communes de : Montenach, Manderen, Kirsch-lès-Sierck, Rustroff, Merschweiller, Ritzing, Launstroff, Gavisse, Kœnigsmacker et Sierck[33]. Enfin, pour l'année scolaire 2013-2014, il fut également enseigné à Rettel, Basse-Rentgen et Thionville.

Enseignement du luxembourgeois en Moselle, année scolaire 2013-2014 (pointage de décembre 2013)

Communes	GS	CP	CE1	Intégr. CLIS ou IME	CE2	CM1	CM2	6e	5e	4e	3e	2de	1re	Term.	Total Commune
Sierck	28	18	18	5	22	24	17	72	62	28	31				325
Manderen	11														11
Merschweiller		15	6												21
Launstroff						15	15								30
Ritzing			10		13										23
Rustroff	12														12
Montenach		20	11		10										41
Kirsch-lès-Sierck						10	13								23
Rettel	13	11	9	1	8	12	9								63
Basse-Rentgen	12														12
Thionville												32	24	17	73
Total niveau	76	64	54	6	53	61	54	72	62	28	31	32	24	17	**Total :** 634

Le luxembourgeois en Belgique

Le Grand-Duché du Luxembourg prend son indépendance en 1839. La Belgique conserve néanmoins la partie romane ainsi que, pour des raisons stratégiques, le pays d'Arlon dont la langue locale est le luxembourgeois arlonais.

Le pays de Saint-Vith, situé au nord du Grand-Duché, représente la partie de la communauté germanophone de Belgique dans laquelle le luxembourgeois est la langue vernaculaire.

En 1976, sous l'impulsion de l'instituteur Gaston Mathey, est fondée l'ALAS : « Arelerland a Sprooch »[34], ayant pour but la promotion de la langue et de la culture luxembourgeoise du pays d'Arlon.

Le Luxembourgeois standardisé fait progressivement son retour dans l'enseignement et les formations grâce au développement économique du Grand-Duché et l'importance grandissante de cette langue dans le monde du travail[35].

Plaque bilingue français / luxembourgeois à Martelange (Belgique).

Langues exclusivement connues :

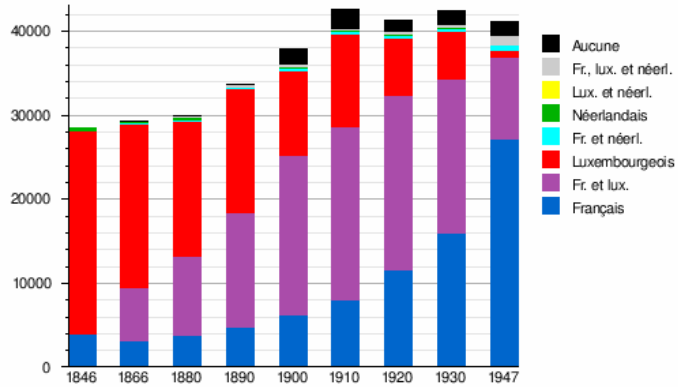

Construction du luxembourgeois

Même si chaque région du Grand-Duché possède son dialecte, de même que la Belgique possède des formes locales du luxembourgeois dans les pays d'Arlon et de Saint-Vith ; il est possible de donner un aperçu des caractéristiques standard de la langue.

Historique

Le plus ancien des textes rédigés en luxembourgeois étant connu à ce jour (1999), est celui de Yolande de Vianden ou Codex Mariendalensis (XIIIe siècle)[36].

Antoine Meyer (1801-1857), originaire de Luxembourg-ville, a tenté de donner une grammaire et une orthographe au luxembourgeois[37]. Son ouvrage de 1829 intitulé *E' Schrek ob de lezeburger Parnassus* (Un pas sur le Parnasse luxembourgeois), inclut des remarques sur la grammaire et les méthodes qu'il a suivies dans la fixation de l'orthographe[38].

Par la suite, M. Gloden fit paraitre en 1845 dans l'ouvrage de Meyer intitulé *Luxemburgische Gedichte und Fabeln*, une introduction grammaticale et l'explication des mots plus ou moins propres au dialecte[39].

L'orthographe de cette langue, qui fut longtemps flottante, a été fixée officiellement en 1976[40]. Celle-ci fut à nouveau remaniée via le Règlement grand-ducal du 30 juillet 1999.

Lire le média

Un locuteur en luxembourgeois.

Construction des mots

La construction des mots est basée le plus souvent sur une modification systématique des tonalités dans ceux-ci par rapport aux langues française et allemande. Ceci est dû à l'accent du pays. Par exemple, le suffixe *-heit* (*die Schönheit*, la beauté) de l'allemand est automatiquement remplacé par *-heet* (*d'Schéinheet*) en luxembourgeois. Il en est exactement de même avec certaines terminaisons françaises comme *-ion* (*Direction*), qui devient *-ioun* (*Directioun*).

Articles et genres

En règle générale, le genre est défini par le mot allemand, mais des écarts de langage, ou l'influence du français, peuvent le faire varier. Exemples de divergences: l'all. *die Brille* (les lunettes) devient en lux. *de Brëll* (donc, fém.→ masc.); idem pour *die Ecke* (le coin) qui devient *den Eck* (fém. → masc.). Le mot all. *das Bier* (la bière), qui est neutre, devient masculin en lux. : *de Béier*.

Les articles luxembourgeois sont analogues aux allemands *der*, *die*, *das*, *ein*, *eine*, etc.

	Masculin	Féminin	Neutre
Défini	de(n)	d'	d'
Indéfini	e(n)	eng	e(n)

Au masculin, l'article défini masculin *den* et l'article indéfini (masculin et neutre) *en* perdent leur *-n* final si le mot qui suit commence par une **consonne** différente de *h*, *n*, *d*, *t* et *z*. Si le mot commence soit par une **voyelle**, soit par une de ces cinq consonnes, le *-n* est conservé. Il en est de même avec les formes verbales.

Exemples : de**n** Alphabet (l'alphabet), e**n** Elefant (un éléphant), de**n** Hammel (le mouton), e**n** Duerf (un village) / e Lamm (un agneau), de Bierg (la montagne), e Paërd (un cheval)…

Verbes

Verbes réguliers

Les formes verbales luxembourgeoises sont similaires aux formes allemandes, du fait que les verbes se ressemblent. Les terminaisons sont aussi héritées de l'allemand, quoique légèrement modifiées.

personne	terminaison
ech (je)	*verbe infinitif*
du (tu)	*-s*
hien, si, hatt (il, elle, +neutre)	*-t*
mir (nous)	*verbe infinitif*
dir (vous)	*-t*
si (ils, elles)	*verbe infinitif*

Deux verbes luxembourgeois conjugués :

	wunnen (habiter)	drénken (boire)
ech	wunnen	drénken
du	wunns	drénks
hien, si, hatt	wunnt	drénkt
mir	wunnen	drénken
dir	wunnt	drénkt
si	wunnen	drénken

Verbes irréguliers

	sinn (être)	hunn (avoir)
ech	sinn	hunn
du	bass	hues
hien, si, hatt	ass	huet
mir	sinn	hunn
dir	sidd	hutt
si	sinn	hunn

Comme pour les articles, si le mot suivant le verbe commence par une consonne différente de *h*, *n*, *d*, *z*, ou *t*, le *n* final disparaît.

Exemples

Français	Allemand	Néerlandais	Luxembourgeois	Prononciation standard
la terre	die Erde	de aarde	d'Äerd	ɛət
le ciel	der Himmel	de hemel	den Himmel	ˈhɪməl
l'eau	das Wasser	het water	d'Waasser	ˈvaːsɐ
le feu	das Feuer	het vuur	d'Feier	ˈfaiɐ
l'homme	der Mann	de man	de Mann	mɑn
la femme	die Frau	de vrouw	d'Fra	fʁaː
manger	essen	eten	iessen	ˈiəsən
boire	trinken	drinken	drénken	ˈdʁeŋkən
grand	groß	groot	grouss	gʁəus
petit	klein	klein	kleng	klɛŋ
la nuit	die Nacht	de nacht	d'Nuecht	nuəɐt
le jour	der Tag	de dag	den Dag	daːx

- *Moien* - Bonjour
- *Äddi* - Au revoir
- *Wann ech gelift* - s'il te/vous plaît
- *Merci* - Merci
- *Lëtzebuerg* - Luxembourg
- *lëtzebuergesch* - luxembourgeois
- *Trottoiren* - trottoirs

Notes et références

Notes

1. Cette zone linguistique, dont les limites varient selon divers points de vue, correspond *grosso modo* à celle qui est appelée en allemand *nördliches Moselfränkisch* d'après le *Rheinischer Fächer* de Georg Wenker (de) publié en 1877.
2. L'arrêté ministériel du 10 octobre 1975 est abrogé par le règlement grand-ducal du 30 juillet 1999, qui porte également réforme du système officiel d'orthographe luxembourgeoise.
3. D'après Hans Witte (de), au XVIe siècle, l'« allemand » était courant dans la partie septentrionale de la région de Longwy.
4. Notamment à Villerupt, Thil, Tiercelet et Crusnes.
5. Il était surnommé « la koinè des banquiers » par D. Laumesfeld, écrivain dialectophone du pays thionvillois (cf. *Glottopol*, nº 4, juillet 2004).
6. Soit : Volkrange, Metzange, Beuvange-sous-Saint-Michel, Veymerange, Elange, Florange, Ebange et Guentrange.
7. Ce mot est une variante de *fouer* (foire).

Références

1. « La langue luxembourgeoise en Belgique » (https://archive.is/YmZUO), sur *luxembourg.public.lu*, 19 septembre 2011
2. « La langue luxembourgeoise en France » (https://archive.is/mXFjt), sur *luxembourg.public.lu*, 8 février 2011
3. *Luxemburger Lexikon - Das Großherzogtum von A-Z*
4. Ernest Berthet, *Langue dominante, langues dominées*, Edilig, 1982, p. 84
5. Henri Giordan et Gilles Verbunt, *Par les langues de France*, Centre Georges Pompidou, 1984
6. (de) Józef Grabarek, *Zur Geschichte der deutschen Sprache im 20. Jahrhundert*, Peter Lang (ISBN 9783653030594), p. 13
7. « 390 000 personnes parlent le luxembourgeois » (http://www.lessentiel.lu/news/story/10727803), sur *lessentiel.lu*, 25 février 2010
8. « La langue luxembourgeoise aux Etats-Unis » (https://web.archive.org/web/20131016080240/http://www.luxembourg.public.lu/fr/societe/langues/etranger/etats-unis/index.html), sur *luxembourg.public.lu*, 8 février 2011
9. Rosemarie Kieffer, *Littératures luxembourgeoises ?*, 1990.
10. Théodore de la Fontaine, « Essai étymologique sur les noms de lieux du Luxembourg germanique : troisième division, Luxembourg français », *Publications de la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le Grand-Duché de Luxembourg*, Luxembourg, V. Buck, vol. XVIII, 1863

11. (fr) « Projet Cortina » (http://www.lippmann.lu/cortina)(Archive (http://web.archive.org/web/*/http://www.lippmann.lu/cortina) • Wikiwix (http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http://www.lippmann.lu/cortina) • Archive.is (http://archive.is/http://www.lippmann.lu/cortina) • Google (https://www.google.fr/search?q=cache:http://www.lippmann.lu/cortina) • Que faire ?)
12. Jean-Louis Masson - Histoire administrative de la Lorraine, des provinces aux départements et à la région, page 185.
13. Ernest de Bouteiller, *Dictionnaire topographique de l'ancien département de la Moselle, rédigé en 1868*, § 12 : Ethnographie et linguistique.
14. Guillaume Ferdinand Teissier, *Histoire de Thionville*, Metz, 1828.
15. S. Legrand - d'après les chiffres de l'INSEE.
16. Daniel Laumesfeld, *La Lorraine francique : culture mosaïque et dissidence linguistique*.
17. Auburtin Éric, *Langues régionales et relations transfrontalières dans l'espace Saar-Lor-Lux*, Hérodote, 2002 (lire en ligne (http://www.cairn.info/revue-herodote-2002-2-page-102.htm)), p. 102-122
18. Revue qui paraissait sous l' (ISSN 0762-7440 (http://worldcat.org/issn/0762-7440&lang=fr)).
19. Marcel Konne et Albert-Louis Piernet, « Dierfer vun äiser Hemecht », *Hemechtsland a Sprooch*, nº 1, 1983 (ISSN 0762-7440 (http://worldcat.org/issn/0762-7440&lang=fr))
20. P. Brasme, *La population de la Moselle au XIXe siècle*.
21. Albert-Louis Piernet (dir.), *Hemechtsland a Sprooch : Réisséng*, H.A.S. (nº 8), 1984 (ISSN 0762-7440 (http://worldcat.org/issn/0762-7440&lang=fr))
22. « Mättigogo », in *Luxemburger Wörterbuch*, P. Linden (lire en ligne (http://engelmann.uni.lu:8080/portal/WBB2009/LWB/wbgui_py?lemid=HM01138))
23. Albert-Louis Piernet (dir.), *Hemechtsland a Sprooch : Metzerwis*, H.A.S. (n°16), 1987
24. Albert-Louis Piernet (dir.), *Hemechtsland a Sprooch : Woolkrénge a Metzénge*, H.A.S. (nº 12), 1986 (ISSN 0762-7440 (http://worldcat.org/issn/0762-7440&lang=fr))
25. mairie-manom.fr (http://mairie-manom.pagesperso-orange.fr/H-MANOM/origine.htm)
26. Albert-Louis Piernet (dir.), *Hemechtsland a Sprooch*, nº 15, 1987 (ISSN 0762-7440 (http://worldcat.org/issn/0762-7440&lang=fr))
27. Albert-Louis Piernet (dir.), *Hemechtsland a Sprooch*, n°1 et n°3, 1983
28. Albert-Louis Piernet (dir.), *Hemechtsland a Sprooch*, nº 6, 1984
29. Albert-Louis Piernet (dir.), *Hemechtsland a Sprooch*, nº 13, 1986
30. Albert-Louis Piernet (dir.), *Hemechtsland a Sprooch*, nº 10, 1985
31. « Apprendre le luxembourgeois ce n'est pas du luxe » (http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2015/01/23/apprendre-le-luxembourgeois-ce-n-est-pas-du-luxe), *Le Républicain lorrain*.
32. Intervention du SNUIPP Moselle, Paris, novembre 2012.
33. [PDF]D'lëtzebuergesch sprooch endléch an der schoul ! / Le francique luxembourgeois enfin à l'école ! (http://57.snuipp.fr/pdf/2006-2007/07-01-06-enseignement_francique.pdf)
34. GLOTTOPOL, *Revue de sociolinguistique en ligne*, nº 4, juillet 2004
35. Philippe Descamps et Xavier Monthéard, « Comment s'invente une langue : Le laboratoire luxembourgeois », *Le Monde diplomatique*, janvier 2020 (lire en ligne (https://www.monde-diplomatique.fr/2020/01/DESCAMPS/61213))
36. (de)Andrea Rapp, *Yolanda von Vianden: Der älteste luxemburgische Text*, 1999 (https://www.forum.lu/wp-content/uploads/2015/11/4325_195_Rapp.pdf)
37. Philippe Vandermaelen, *Dictionnaire géographique du Luxembourg*, 1838.
38. *Dictionnaire des hommes de lettres, des savans et des artistes de la Belgique ; présentant l'énumération de leurs principaux ouvrages*, Bruxelles, 1837
39. Félix Thyes, *Essai sur la poésie luxembourgeoise*, 1854 (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=Ff8FAAAAQAAJ)).
40. Malcolm Offord, *A reader in French sociolinguistics*, 1996.

Annexes

Wikipédia en luxembourgeois.

Sur les autres projets Wikimedia :

Le luxembourgeois (https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Luxembourgish_language?uselang=fr), sur Wikimedia Commons

luxembourgeois, sur le Wiktionnaire

Bibliographie

- *Le Parler luxembourgeois en Lorraine*, extraits de textes publiés dans la revue *Passerelles*, 1995 (lire en ligne (https://www.forum.lu/wp-content/uploads/2015/11/3557_163_Laumesfeld.pdf))
- Francis André-Cartigny, *Petite Grammaire Luxembourgeoise*, 1996 (lire en ligne (https://www.freelang.com/dictionnaire/docs/luxembourgeois_grammaire.pdf))
- *Luxemburgischer Sprachatlas*, 1963 (lire en ligne (http://engelmann.uni.lu/lsa/)

Dictionnaires

- J. F. Gangler, *Lexicon der Luxemburger Umgangssprache mit hochdeutscher und französischer Uebersetzung und Erklärung*, V. Hoffmann, 1847 (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=mCpXAAAAcAAJ))
- *Wörterbuch der luxemburgischen Mundart*, M. Huss, 1906 (lire en ligne (http://engelmann.uni.lu:8080/portal/WBB2009/WLM/wbgui_py?mainmode=&lemid=&prefix=a))
- *Luxemburger Wörterbuch*, 1950-1977 (lire en ligne (http://engelmann.uni.lu:8080/portal/WBB2009/LWB/wbgui_py?mainmode=&lemid=&prefix=a))
- Jérôme Lulling et François Schanen, *Luxdico : Dictionnaire bilingue, lëtzebuergesch-franséisch, français-luxembourgeois*, Schortgen (lire en ligne (http://dict.luxdico.com))

Articles connexes

- linguistique
  - liste de langues
    - langues par famille
      - langues indo-européennes
        - langues germaniques
          - langues germaniques occidentales
            - groupe germano-néerlandais
              - haut-allemand
                - moyen-allemand

- moyen-allemand occidental
    - moyen-francique

Liens externes

- (en) Fiche langue (http://www.ethnologue.com/language/ltz) [ltz] dans la base de données linguistique *Ethnologue*.
- Notices d'autorité : Bibliothèque nationale de France (http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb119667950) (données (http://data.bnf.fr/ark:/12148/cb119667950)) · Gemeinsame Normdatei (http://d-nb.info/gnd/4125795-9) · Bibliothèque nationale de la Diète (http://id.ndl.go.jp/auth/ndlna/001134462)
- L'emploi des langues au Luxembourg (http://www.eu2005.lu/fr/savoir_lux/societe_tradition/luxembourgeois/)
- Euromosaic: Le luxembourgeois au Luxembourg (http://www.uoc.es/euromosaic/web/document/luxemburgues/fr/i1/i1.html)
- Conseil permanent de la langue luxembourgeoise (http://www.cpll.lu/)
- Comment compter en luxembourgeois (http://www.languagesandnumbers.com/comment-compter-en-luxembourgeois/fr/ltz/)
- Lexique de vocabulaire luxembourgeois (http://luxembourgish.free.fr)

Ce document provient de « https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Luxembourgeois&oldid=172001642 ».

La dernière modification de cette page a été faite le 14 juin 2020 à 18:51.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.
Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.